

LE DIABLE DE MER

“— Voici le diable !”

A ce cri, tous les matelots qui occupent la barque se lèvent en tumulte. Chacun s'arme du premier objet qui lui tombe sous la main, saisit un espar, un aviron, un harpon, une hache... Cependant, au-dessus des vagues, une forme monstrueuse surgit du fond des eaux. C'est un poisson, une sorte de raie géante, aux ailerons triangulaires, aux yeux saillants surmontés de deux étranges cornes. Elle sort complètement de l'eau, s'appuie sur ses larges nageoires, donne un élan, bondit, s'élève dans l'air, et se jette sur les marins épouvantés...”

Tel est du moins le récit d'un vieux navigateur. Faut-il admettre sans contrôle cette description tragique, ou se montrer prudent et n'accepter les faits qu'après enquête préalable ? C'est ce que nous allons essayer de savoir.

D'abord, l'animal existe bien. Il est connu, classé, catalogué. Bien que ce soit un habitant des mers tropicales, il peut être rencontré sur nos climats, ou, du moins un représentant de la famille vit dans les eaux qui baignent nos côtes.

On l'appelle, suivant les régions, diable de mer, spectre de mer, vampire de mer, tous noms, comme on voit, plus ou moins sataniques.

Il est, nous l'avons dit, très voisin des raies. Mais il s'en distingue à première vue par sa taille formidable et surtout par les étranges cornes qui se dressent au-dessus des yeux.

Les mœurs de cet animal ont été longtemps mal connues. Le voyageur Levail-

lant est le premier qui en donne une description un peu développée et réellement scientifique. Il rencontre trois de ces poissons dans les mers tropicales. Ils étaient accompagnés, comme cela arrive pour les requins, de ces curieux “poissons pilotes”, les rémoras dont la tête est surmontée d'une grande ventouse ovale, avec laquelle ils se fixent aux corps flottants pour se faire transporter sans fatigue.

Le célèbre voyageur estime que ces “diables de mer” avaient près de 30 pieds de large, d'une nageoire à l'autre, et que leur poids devait atteindre 2000 livres. Leur dos était d'un brun jaunâtre foncé, à reflets glauques, tandis que le ventre était blanc mat. Une queue effilée, armée d'un aiguillon à la base, terminait le corps.

Quant au fameux “saut” du diable de mer, ce n'est pas une fable non plus. Le naturaliste américain Elliott, qui s'est longtemps acharné à la poursuite du monstre, et surtout Dignet, le voyageur français, ont vu souvent le céphaloptère, prenant avec ses nageoires un point d'appui sur l'eau apaisée, s'enlever, d'un bond, dans les airs, jusqu'à une hauteur de dix à douze pieds, et, parfois, se précipiter sur une barque.

On conçoit tout le danger d'une pareille attaque; et la crainte que manifestent dans les anciens récits, les marins pour le “diable” n'est que trop bien fondée.

Non pas qu'il y ait à craindre spécialement sa féroce. Malgré toute sa puissance, malgré sa large bouche pavée de dents cet animal n'attaquerait pas, com-